

Dossier de presse

2026



Mémorial

Alsace-Moselle

Chemins d'Europe





Présentation	p. 3
Au cœur d’un territoire d’exception	p. 4
Données clés	p. 5
Avis de visiteurs	p. 6
Un territoire au destin singulier	p. 7-9
Une visite immersive	p. 10-15
Nouveauté 2026 : le Mur des Noms	p. 16
Programmation 2026	p. 17-19
La librairie-boutique	p. 20
Accessibilité, labels et marques	p. 21-22
Centre de documentation et d’archives	p. 23
Expositions itinérantes	p. 24-25
Service réservations	p. 26
Service pédagogique	p. 27-30
Séminaires et espaces professionnels	p. 31
Mécénat	p. 32
Partenaires	p. 33-34
Informations pratiques	p. 35-36



Ouvert depuis le 18 juin 2005 et inauguré le 3 novembre de la même année par Jacques Chirac, Président de la République, le Mémorial Alsace-Moselle est implanté à Schirmeck, en Alsace, à proximité de l'ancien camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck, actif entre 1940 et 1944. Le bâtiment résolument contemporain présente une façade en verre reflétant le Massif des Vosges et la flamme mémorielle du Mémorial du camp de Natzweiler-Struthof qui s'élève, face à lui, à une dizaine de kilomètres.

Par une architecture et une scénographie exceptionnelles, le Mémorial Alsace-Moselle transmet l'histoire souvent mal connue d'une région ballottée entre France et Allemagne, au gré d'une frontière fluctuante. Il ouvre également à une réflexion sur le respect et les libertés en évoquant les changements de nationalité, de culture, le sentiment d'identité européenne et l'engagement citoyen. Par des décors immersifs reconstitués dans dix-sept salles, des documents d'archives et des vidéos, l'Histoire régionale et la vie quotidienne de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants y sont retracées.

Aucune image ou scène violente ne vient choquer le visiteur.

Cet établissement culturel dévoile une période floue qui, de 1870 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, laisse encore une empreinte dans l'identité de ces territoires et de leur population. La réconciliation franco-allemande ayant contribué à la naissance de l'Europe d'aujourd'hui, le Mémorial présente ainsi les fondements et les différentes étapes de la construction européenne. Aussi sombre qu'ait pu être ce passé, il sert de socle à l'avenir.

Seul, en famille ou entre amis, le Mémorial Alsace-Moselle invite chacun à entrer dans l'Histoire, en découvrant ses expositions permanentes et sa programmation culturelle saisonnière.

Ensemble, cultivons la paix par les mémoires du passé !

Implanté dans la vallée de la Bruche, le Mémorial Alsace-Moselle se situe au cœur des **montagnes vosgiennes**.

Cette terre offre mille **découvertes nature** à arpenter à pied ou à vélo. **Deux zones natura 2000**, préservant une faune et une flore uniques, s'étendent sur ce territoire.

Les idées de séjour ne manquent pas pour les amateurs de tourisme vert, les passionnés d'histoire et les férus de gastronomie.

La vallée de la Bruche regroupe plusieurs sites culturels et touristiques :

- **le Mémorial du camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Natzwiller)**

Regroupant aujourd'hui, l'ancien camp de concentration de Natzweiler, la nécropole nationale et le Centre européen du Résistant déporté, ce site témoigne de l'histoire de la déportation en Europe et de la politique de répression mise en place par les autorités nazies durant la Seconde Guerre mondiale.

- **le Fort de Mutzig - Feste Kaiser Wilhelm II (Mutzig)**

Plus grand fort bétonné, cuirassé et électrifié d'Europe en 1914, le Fort de Mutzig a été construit durant l'époque allemande, à partir de 1893. Une partie seulement de ce fort se visite à l'heure actuelle, proposant un parcours de découverte de 2 km, dont la moitié s'effectue dans les galeries souterraines.

- **le Musée Oberlin (Waldersbach)**

Installé dans la maison de Jean Frédéric Oberlin, ce musée retrace la vie de ce pasteur né au XVIII^e siècle, botaniste, pédagogue et défenseur des droits de l'homme. Développant un modèle social dont le cœur porte sur la formation de l'homme dans son milieu, il crée en 1769 les "poêles à tricoter", petites écoles qui prennent en compte le rythme et les besoins de l'enfant.

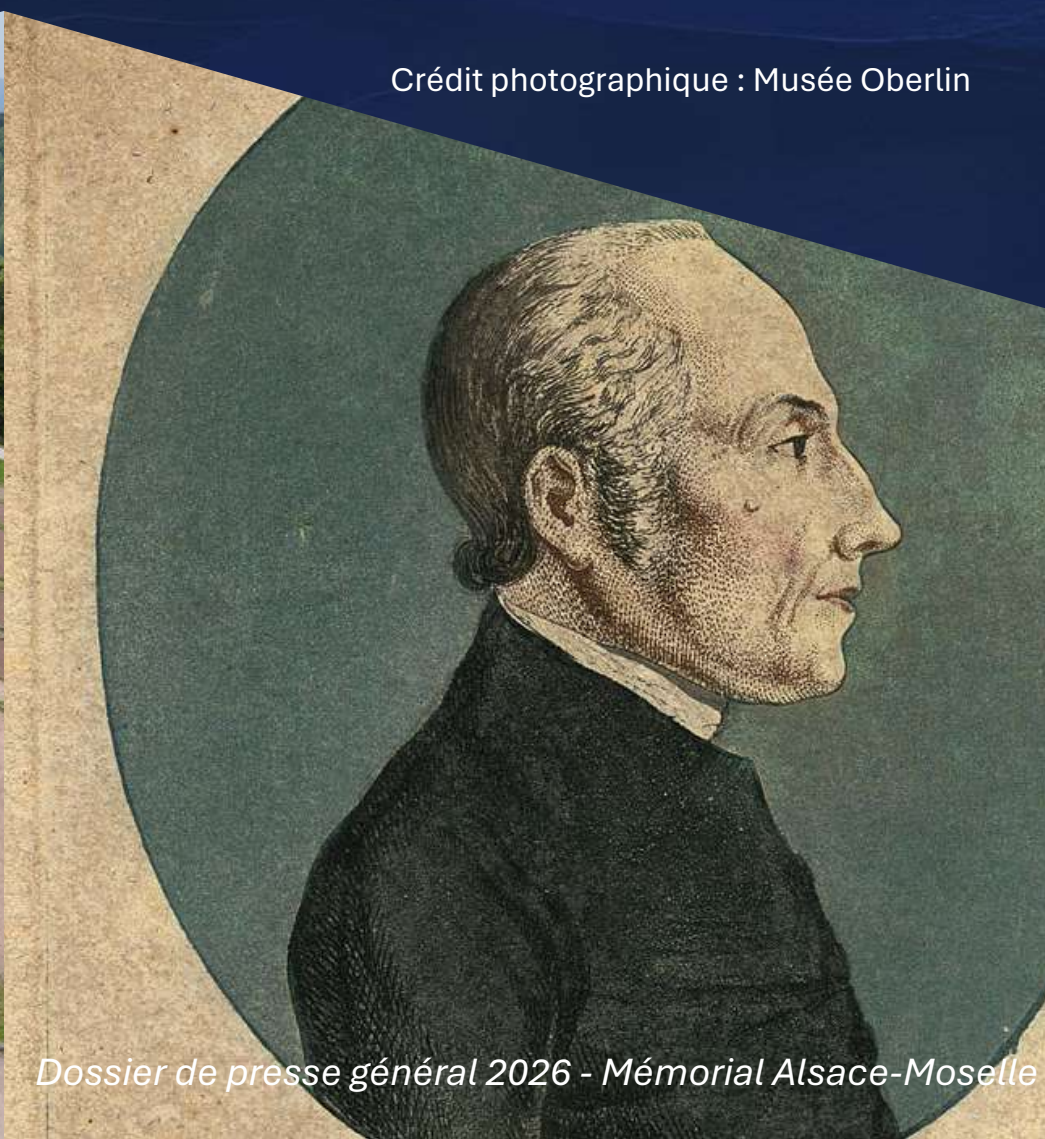
L'**Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche** travaille notamment à la promotion de ces sites et à la valorisation de cette destination touristique.

<https://www.valleedelabruche.fr/>

Crédit photographique : Mémorial du camp de concentration de Natzweiler-Struthof.



Crédit photographique : Musée Oberlin



GOUVERNANCE

Le Mémorial Alsace-Moselle est géré par un **syndicat mixte**, établissement public de coopération locale regroupant plusieurs collectivités territoriales.

Il est composé de :

- la Région Grand Est : soutien institutionnel et financier pour les initiatives de mémoire et de tourisme culturel
- la Collectivité européenne d’Alsace (CEA), regroupant les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : partenaire financier et institutionnel soutant les projets éducatifs et culturels.
- la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche : partenaire financier local impliqué dans le développement économique et touristique du territoire, notamment grâce à une collaboration étroite avec l’Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche contribuant à la promotion du Mémorial.
- la Ville de Schirmeck : partenaire financier local. Le rayonnement et la notoriété du Mémorial permettent à la ville d’être connue et valorisée même internationalement.

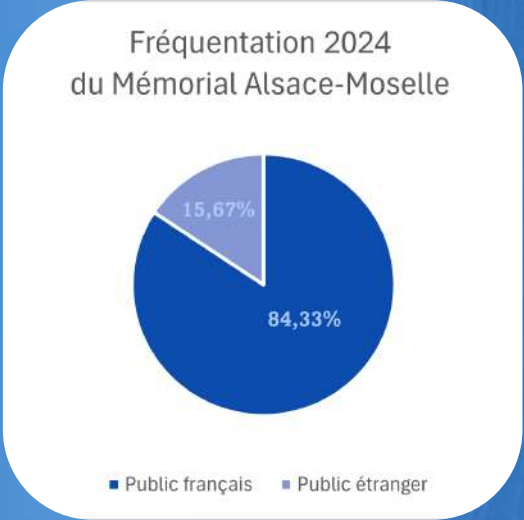
Chaque collectivité nomme des délégués représentants qui siègent au comité syndical trois à quatre fois par an. Ces partenaires se sont unis pour assurer ensemble la gestion, le développement et la pérennité du Mémorial.

Alain Ferry, maire de la commune de Wisches, préside le syndicat mixte.
La direction du Mémorial Alsace-Moselle est assurée par Sabine Robert Bierry.

QUELQUES CHIFFRES

Plus de 890 000 visiteurs accueillis en 20 ans.

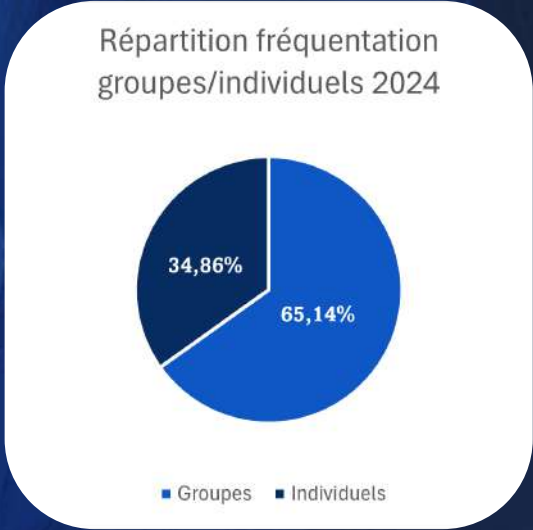
Une fréquentation en augmentation nette depuis trois ans.



Un public de 62 nationalités, provenant majoritairement de France.

Des visiteurs étrangers originaires en majorité d’Europe et des pays voisins (Allemands : 43,4 % du nombre de visiteurs étrangers, Belges : 14,5 %, Suisses : 11,5 %).

Une majorité de groupes parmi les visiteurs, avant tout scolaires, mais aussi associatifs ou familiaux.





**“Didactique, moderne, efficace”
(Avis Google - mars 2025)**

**“Un mémorial immersif,
on ne voit pas le temps passer.
Une très bonne présentation de l'histoire de
la région, pour mieux comprendre.
Vue sur le camp du Struthof (prix intéressant pour
une visite combinée des 2 lieux).”
(Avis Google - mai 2025)**

**“L’histoire de notre région, bien retracée et documentée,
avec, il faut le dire, de nombreuses heures sombres.
C’est l’histoire de mes arrière-grands-parents et
de mes grands-parents qui ont changé 4 fois de nationalité,
sans quitter leur village.”
(Avis livre d’or - 26 avril 2025)**

**“Un lieu très intéressant pour
comprendre toute la difficulté
d’être alsacien et mosellan au cours
des conflits entre la France et
l’Allemagne. N’hésitez pas à prendre
le temps d’une visite de ce lieu
pas forcément connu des gens
de la région. La mise en scène est
remarquable et les informations
très précises. La collection de livres et
documents proposés à la vente est
également très complète.
Parking à proximité.”
(Avis Google - décembre 2024)**

**“Immersion incroyable dans l’Histoire.
Visite en couple.**

**Un mémorial très bien fait, très immersif et
interactif. Nous avons été surpris par sa
qualité, la scénographie, la densité des
infos sur des supports variés, visuels,
auditifs...**

**Accessible en famille. Comptez 2h pour en
profiter, dont 1h30 de visite guidée très
complète et intéressante. L'histoire de 1870
à aujourd'hui, axée sur l'Alsace-Moselle,
mais concernant toute l'Europe et le
monde.**

**Vivement conseillé !!”
(Avis Tripadvisor - 5 janvier 2024)**



Alors que l'Alsace et la Moselle sont des terres françaises en 1870, une guerre éclate, opposant alors la France à la Prusse et ses alliés de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

En quelques mois, la France perd face à l'Empire allemand proclamé en janvier 1871 au château de Versailles.

Le traité de paix signé à Francfort le 10 mai 1871 annexe l'Alsace et la Moselle à l'Empire allemand.

Les trois départements français deviennent le Reichsland Elsass Lothringen, Terre d'Empire d'Alsace-Lorraine.

Alors que 50 000 Alsaciens et Mosellans optent pour la nationalité française et quittent leur terre, la population alsacienne et mosellane change de nationalité pour devenir allemande.

L'Empire met alors en place ses lois, sa langue et imprègne le territoire de sa culture.

Durant la Première Guerre mondiale, 380 000 Alsaciens et Mosellans servent dans l'armée allemande, tandis que 18 000 autres fuient et rejoignent les rangs de l'armée française. Cette guerre fratricide est particulièrement douloureuse à vivre pour la population alsacienne et mosellane.

Après la victoire de la France et de ses alliés, l'Alsace et la Moselle redeviennent françaises. Aux lendemains de l'armistice du 11 novembre 1918 et du Traité de paix de Versailles signé le 28 juin 1919, ce retour à la France est chaotique pour tous les Alsaciens et Mosellans, pourtant fortement enclins à ce retour. L'administration française enchaîne les maladresses en ne donnant pas la nationalité française à tous, en expulsant, en imposant le français et en conférant un cadre légal qui, à l'origine, n'intègre pas les particularités alsaciennes et mosellanes.

Des courants autonomistes apparaissent.

La montée des périls en Europe, notamment l'accession à la chancellerie allemande d'Adolf Hitler le 30 janvier 1933, entraîne, au cœur du territoire, une peur d'une prochaine guerre et d'une nouvelle annexion de l'Alsace et de la Moselle.

L'invasion de la Pologne par l'armée allemande nazie le 1er septembre 1939 déclenche la déclaration de guerre de l'Angleterre et de la France à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

Les conséquences sont immédiates en Alsace-Moselle où l'évacuation vers le Sud-Ouest d'un tiers de la population est ordonnée.

Durant la Drôle de guerre (septembre 1939-mai 1940), des milliers de soldats originaires de toutes les régions françaises prennent place dans les forts alsaciens et mosellans de la Ligne Maginot protégeant la France d'une attaque allemande.

À compter du 10 juin 1940, l'armée et la population françaises sont mises à mal par la guerre éclair qui provoque la débâcle et l'exode. En une quarantaine de jours, la France est à genoux. L'accession du maréchal Pétain à la présidence du Conseil le 17 juin 1940 prélude à la signature de l'armistice le 22 juin 1940.

Cette convention d'armistice ne précise dans aucune de ses clauses le sort réservé à l'Alsace et à la Moselle.

Pourtant, Adolf Hitler décide d'annexer de fait les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Dès l'été 1940, les Alsaciens et les Mosellans connaissent le quotidien du régime totalitaire nazi qui considère que ces territoires sont des terres allemandes. Placés à la tête des Gau Oberrhein et Gau Westmark auxquels sont rattachées désormais l'Alsace et la Moselle, les Gauleiter Robert Wagner et Josef Bürckel mettent en place une politique de défrancisation, de germanisation et de nazification de la population et du territoire : imposition de la langue allemande partout et pour tous, disparition de tous les symboles français remplacés par les symboles nazis, germanisation des noms des espaces publics, des villes et des villages, réécriture de l'histoire du territoire, germanisation de l'état civil, changement de monnaie, contrôle permanent de la population, encadrement et mise au pas de l'enseignement et de la culture, contrôle des religions et des associations, endoctrinement de la jeunesse, embrigadement et incorporation de force des jeunes Alsaciens et Mosellans...

Crédit photographique : Collection Mémorial
Alsace-Moselle, Fonds Gueit Le Borgne.
Photo de 1941.



Crédit photographique : Collection
Mémorial Alsace-Moselle, Fonds
Micheletti. La Brigade Alsace-Lorraine
à Schirmeck en 1944.

Alors que la grande majorité cherche à survivre et que d'autres collaborent, la répression, l'internement au camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck, et l'introduction de la responsabilité collective n'empêchent pas une partie de la population d'entrer en résistance.

La guerre totale voulue par Adolf Hitler et Josef Goebbels après la défaite de Stalingrad au début de l'année 1943 oppresse encore davantage les Alsaciens et Mosellans, obligés de participer à cet effort de guerre, quel que soit leur âge.

Les débarquements de Normandie du 6 juin 1944 et de Provence du 15 août 1944 laissent augurer la libération de l'Alsace-Moselle qui débute le 6 septembre 1944 par la libération du village mosellan de Gorze.

Les conditions météorologiques, les ordres intimés par Adolf Hitler à son armée et la forte densité de villes et villages dans ces territoires rendent âpre la libération de l'Alsace et de la Moselle.

Après plusieurs mois de combats, une population sous les bombes et le feu, le territoire alsacien et mosellan est définitivement libéré fin mars 1945.

Le 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne nazie, dans le contexte de l'épuration, les Alsaciens et Mosellans recouvrent pleinement leur liberté, mais attendent des nouvelles des incorporés de force emprisonnés dans des camps soviétiques.

Sur les 130 000 Alsaciens et Mosellans ayant subi cette incorporation, 40 000 environ sont morts ou disparus et 90 000 regagnent leur foyer. Le dernier incorporé de force revenant de l'un de ces camps ne rentre chez lui qu'en 1955.

Des cendres de la Seconde Guerre mondiale est née la construction européenne dans laquelle l'Alsace et la Moselle ont joué un rôle prédominant. De la création du Conseil de l'Europe en 1949, en passant par le discours de Robert Schuman en 1950 instituant la CECA l'année suivante, l'histoire de l'Europe s'est forgée à travers celle de la Guerre froide, de l'opposition des blocs et de l'effondrement du monde soviétique en 1991. Territoire au cœur des guerres des XIXe et XXe siècles, l'Alsace et la Moselle constituent aujourd'hui l'un des centres de l'Europe avec l'instauration des sièges des institutions européennes à Strasbourg : Conseil de l'Europe, Parlement européen, Cour européenne des Droits de l'Homme...

UN PARCOURS DE VISITE OÙ IMMERSION ET ÉMOTIONS NE FONT QU'UN !

Dix-sept espaces comme autant de portes ouvertes sur le temps.

Des documents d'archives, des décors créés par des équipes de décorateurs de cinéma autour d'une trame historique travaillée et validée par un comité scientifique, des sons et des ambiances plongent le visiteur au cœur de l'histoire des Alsaciens et des Mosellans, de 1870 à la construction européenne. Une expérience immersive où la mémoire collective se donne à voir et à ressentir.

Un parcours de visite ouvert à tous, à découvrir tous les jours !



LA GALERIE DES PORTRAITS 1870-1939

154 portraits d'Alsaciens et de Mosellans, ayant vécu durant cette période, accueillent le visiteur dans cette immense salle.

Les changements de nationalité et leurs conséquences après la guerre franco-prussienne et la Première Guerre mondiale sont évoqués à travers des documents d'archives.

L'invasion de la Pologne par l'armée allemande le 1er septembre 1939 entraîne la déclaration de guerre de l'Angleterre et de la France à l'Allemagne le 3 septembre.

En prévision des combats, une partie de la population alsacienne-mosellane est évacuée.

LES ÉVACUATIONS DE SEPTEMBRE 1939 ET MAI 1940

Le visiteur pénètre dans une gare de village reconstituée.

Au mur, sont placardés des affiches touristiques, mais aussi des ordres d'évacuation et de promotion de défense passive.

Il prend place alors dans un train rempli de valises en carton et d'effets personnels.

Dans le compartiment, des films d'archives présentent l'évacuation de 611 000 Alsaciens et Mosellans vers le Sud-Ouest de la France.

Une carte interactive permet de mettre en relation communes évacuées et communes d'accueil.



UNE VISITE IMMERSIVE



LA DRÔLE DE GUERRE DANS LA LIGNE MAGINOT EN ALSACE-MOSELLE

La mobilisation du 2 septembre 1939 conduit nombre de soldats français dans les forts de la Ligne Maginot.

Un couloir mène le visiteur au cœur de l'un de ces forts : murs blancs sur lesquels courent les fils électriques, rails au sol, dortoirs, portes blindées...

La diffusion des consignes aux mobilisés, d'extraits de discours et d'images de combats évoque cette Drôle de guerre et la guerre éclair jusqu'à la signature de l'armistice du 22 juin 1940.

L'ANNEXION DE FAIT ET LA GERMANISATION DU TERRITOIRE

Plaques de rues françaises puis allemandes, drapeaux français disparaissant au profit des drapeaux nazis, et documents placardés plongent le visiteur dans l'Alsace et la Moselle de l'été 1940, annexées de fait au IIIe Reich.

Les effets du décor et l'amplification des sons intensifient la lourdeur du quotidien de la population subissant soudainement un régime totalitaire.



UNE VISITE IMMERSIVE



LA NAZIFICATION DES ALSACIENS ET MOSELLANS

Dans la salle suivante, se dresse la façade imposante d'un bâtiment à l'architecture germanique.

Légèrement inclinée vers l'avant, elle évoque le contexte oppressant de cette période.

À l'intérieur, de part et d'autre d'un vestibule, des bureaux illustrent la mise au pas de la population par son contrôle permanent, le contrôle des Églises et des associations, l'endoctrinement par la vie culturelle, l'enseignement nazi et les mouvements de masse.

LA MISE EN PLACE DU RAD ET L'INCORPORATION DE FORCE

Un bureau évoquant la mise en place du Reichsarbeitsdienst (Service du travail du Reich) en 1941 pour les garçons et les filles à partir de 17 ans introduit l'espace suivant consacré à l'incorporation de force de 130 000 jeunes Alsaciens et Mosellans.

Les conditions d'incorporation, les moyens mis en œuvre pour y échapper et la répression exercée sur ces jeunes et leur famille se révèlent dans des documents d'archives et un documentaire.



UNE VISITE IMMERSIVE



RALLIEMENTS, RÉSISTANCE ET RÉPRESSION

Barbelés, baraquements, miradors... le parcours mène le visiteur vers l'univers répressif mis en place par les autorités nazies : camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck, camp de concentration de Natzweiler, camp spécial du fort de Queuleu à Metz...

La résistance et les réseaux de passeurs, ainsi que la collaboration sont illustrés par des photographies, des documents et des témoignages vidéo.

LA GUERRE TOTALE ET LA LIBÉRATION DE L'ALSACE ET DE LA MOSELLE

Traversant la forêt vosgienne qui rappelle que la frontière se passe clandestinement sur les hauteurs avoisinantes, le visiteur surplombe ensuite un sol rendu chaotique par les bombardements. La Guerre totale étouffe la population qui attend sa Libération rendue possible depuis les débarquements des 6 juin et 15 août 1944.



UNE VISITE IMMERSIVE



LE RETOUR DES INCORPORÉS DE FORCE ET LES LENDEMAINS DE GUERRE

La joie de la Libération ne doit pas effacer la difficile période de l'épuration et du retour des incorporés de force évoqué à travers un espace dédié au camp de Tambov.

EU-PHORIA : LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Trois espaces retracent l’histoire de l’Europe, en faisant place à de nombreuses vidéos et supports numériques :

- 1945-1961 : une paix à gagner
- 1961-1989 : un modèle à créer
- 1989-... : un avenir à inventer

Le Globe, espace géant de cartographie dynamique, aborde les thématiques des hommes en Europe, de l’économie, de la géopolitique et des citoyens.



UNE VISITE IMMERSIVE



LE FORUM

Projection à 360 degrés, le Forum invite à voyager au cœur de l’espace européen et des défis actuels de l’Europe.



Fortement attendu par la population, le Mur des Noms, porté par la Région Grand Est, implanté en contrebas du Mémorial Alsace-Moselle, ouvre ses portes au public en 2026.

Monument mémoriel, il rend hommage aux Alsaciens et Mosellans victimes du nazisme, tués durant la Seconde Guerre mondiale.

Outil numérique interactif, il présente les noms de plus de 38 500 hommes et femmes aux parcours de vie parfois croisés : incorporés de force, victimes civiles, soldats français, juifs, résistants, témoins de Jéhovah, nomades et tsiganes, personnes souffrant de maladies psychiatriques.

Des données historiques, des récits de vie enrichissent les noms et rendent leur humanité aux personnes disparues.

Informations pratiques :

Ouverture au public à l'été 2026.

Ouverture aux mêmes dates et horaires que le Mémorial Alsace-Moselle.

Entrée libre et gratuite. Visite libre.

Consultez la base numérique de la Région Grand Est :
<https://memoires.grandest.fr/frontoffice/accueil.aspx>

Crédits photographiques : Benoît Zeimett architecte,
 Martine Thomas-Bourgneuf - Scenografia



LES ÉVÉNEMENTS

Exposition “Résistantes !”

Les Pur-Sang, réseau de résistance alsacien, est l’objet de la bande dessinée “Têtes de mule” d’Étienne Gendrin. Son auteur revient sur l’histoire de ce réseau à travers l’exposition qu’il lui consacre. L’exposition “Résistantes !” est tirée de la BD.

Du 2 février au 6 avril 2026, de 9h30 à 18h.
Entrée gratuite. Visite libre.



Exposition “Le cinéma nazi en Alsace-Moselle annexée (1940-1945)”

(titre provisoire)



Crédit photographique : AVES

Les annexions de fait de l’Alsace et de la Moselle au IIIe Reich à l’été 1940 entraînent une mise au pas de la culture et une germanisation du secteur. Le cinéma, en plein essor dans les années 30, n’échappe pas à sa nationalisation. Véritable arme politique et économique, il demeure un art apprécié par le public alsacien et mosellan qui fréquente en nombre les salles.

Du 7 septembre 2026 au 4 septembre 2027, de 9h30 à 18h.
Entrée gratuite. Visite libre.
Exposition en français, allemand et anglais.



Journées européennes du Patrimoine

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026.

Ouverture de 9h30 à 18h.

43e édition des Journées européennes du Patrimoine.

Entrée gratuite. Visite libre.

Nuit européenne des Musées

Samedi 23 mai 2026.

Ouverture de 18h à minuit.

Entrée gratuite. Visite libre.

LES VISITES GUIDÉES

Visites guidées découverte

En compagnie d'un guide, découvrez l'histoire tourmentée des Alsaciens et Mosellans, ballottés entre France et Allemagne de 1870 à 1945. Connaissant jusqu'à quatre changements de nationalité, ils ont été les seuls en France à vivre sous un régime totalitaire entre 1940 et 1945.

Du lundi au vendredi, à 11h et 14h30 (hors mercredis à 11h et week-ends) :

- vendredi 2 janvier 2026
- du lundi 16 au vendredi 27 février 2026 inclus
- du lundi 13 avril au vendredi 24 avril 2026 inclus
- du lundi 6 juillet au lundi 31 août 2026 inclus (sauf mardi 14 juillet 2026)
- du lundi 21 décembre au mercredi 30 décembre 2026 inclus (sauf jeudi 24 et vendredi 25 décembre 2026).

Compris dans le tarif d'entrée du Mémorial.

Durée : 1h15 environ.



Visites contées jeune public "Jean ou Hans, quelle histoire !"

Accompagnés de leurs parents et guidés par un médiateur, les enfants suivent les pas d'un petit garçon de leur âge, Jean, et de sa famille.

Par les décors, les films et les récits de celui-ci, les familles découvrent l'histoire régionale au cours de la Seconde Guerre mondiale. Un rendez-vous incontournable pour en apprendre davantage sur le quotidien des enfants durant cette période.

Les mercredis à 11h :

- 18 et 25 février 2026
- 15 et 22 avril 2026
- 8, 15, 22 et 29 juillet 2026
- 5, 12, 19 et 26 août 2026
- 23 et 30 décembre 2026.

Idéalement à partir de 7 ans.

Compris dans le tarif d'entrée du Mémorial.

Durée : 1h30 environ.





LES VISITES GUIDÉES THÉMATIQUES

Visites guidées insolites “L’Histoire à la lampe torche”

La vie quotidienne des Alsaciens et Mosellans, de 1870 à la construction européenne, se livre à travers une visite guidée insolite.

Textes, affiches, objets du quotidien, documents administratifs, portraits de résistants... jaillissent à la lumière de la lampe torche du médiateur comme autant de témoignages de cette période où les Alsaciens et Mosellans changèrent jusqu’à quatre fois de nationalité.

Informations :

Durée : 1h30 environ.

À 19h, vendredis 27 février, 24 avril, 17 juillet, 14 août, 30 octobre et mardi 29 décembre 2026.

Compris dans le tarif d’entrée du Mémorial.

Réservation obligatoire au plus tard le jour de la visite à 16h, par téléphone ou sur la billetterie en ligne.



Visites commentées

“Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d’un camp oublié”

Une visite exceptionnelle permettant d’en apprendre davantage sur ce camp de sûreté peu connu du grand public, et dans lequel près de 15 000 personnes, hommes et femmes, réfractaires au régime nazi, subirent mauvais traitements et humiliations.



Informations :

Durée : 4 h environ dont 2h environ en dehors du Mémorial.

De 9h à 13h. Dates à venir.

5€/personne en sus du tarif d’entrée au Mémorial.
Réservation obligatoire au plus tard la veille de la visite par téléphone ou sur la billetterie en ligne.

Visite nécessitant une pratique de la marche (boucle pédestre de 5 km) et des vêtements adaptés à la météo du jour.

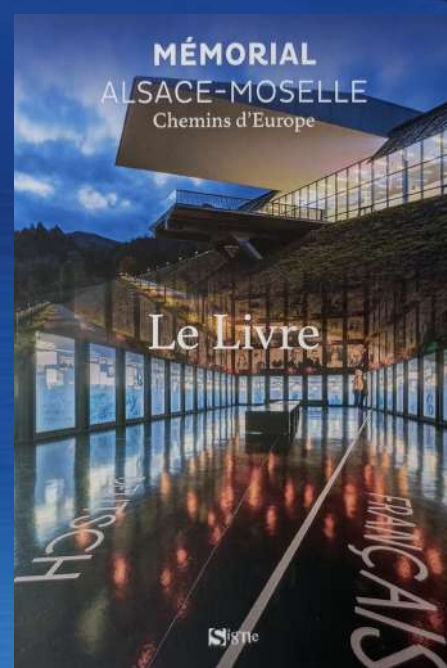


UNE RÉFÉRENCE RÉGIONALE

Reconnue comme telle en Alsace et en Moselle pour son large choix et la qualité des ouvrages proposés, la librairie-boutique du Mémorial Alsace-Moselle attire un public fidèle, notamment en recherche des publications les plus récentes.

Lieu de passage incontournable pour tous les visiteurs du Mémorial, elle regorge de plus de mille références et fourmille d'idées de lecture et de cadeaux :

- essais, biographies et livres d'histoire contemporaine consacrés aux conflits de 1870, des Première et Seconde Guerre mondiales et à la construction européenne (histoire générale et histoire locale)
- revues historiques
- romans historiques
- bandes dessinées
- littérature jeunesse (romans, bandes dessinées et ouvrages historiques)
- alsatiques
- DVD
- maquettes et jeux
- petits cadeaux (Monnaie de Paris, billet souvenir, magnets...)
- produits locaux
- carterie.



Un rayon est consacré aux ouvrages en langues étrangères (anglais et allemand).



CONDITIONS D'OUVERTURE

La librairie-boutique est accessible aux dates et horaires d'ouverture du Mémorial Alsace-Moselle : tous les jours de 9h30 à 18h (sauf 1er janvier, du 5 janvier au 1er février, 1er mai, 24, 25 et 31 décembre 2026).



**Informations et commandes
auprès de Guillaume Pellenard,
responsable de la librairie-boutique**
boutique@memorial-alsace-moselle.com
+33 (0)3 88 47 45 50

LABEL TOURISME ET HANDICAP

Le Mémorial Alsace-Moselle détient le label pour les handicaps moteur et mental.

Labellisation en cours pour les handicaps visuel et auditif.

De nombreux aménagements sont mis en place dans l'établissement :

- parking aménagé à hauteur du Mémorial
- accès de plain pied à l'accueil, à la librairie-boutique, aux salles pédagogiques et aux toilettes
- ascenseurs desservant les différents étages du parcours du Mémorial et le centre de documentation et d'archives
- mise à disposition de sièges pliants à l'entrée du parcours du Mémorial
- mise à disposition de fauteuils roulants sur demande préalable
- tarif réduit pour les personnes disposant de la carte d'invalidité, et gratuité pour l'accompagnant (sous condition de mention sur la carte d'invalidité)
- toilettes adaptées à l'accueil et dans le parcours.



ACCUEIL VÉLOS EN ALSACE

Dans le cadre de ce label, le Mémorial Alsace-Moselle met à la disposition des cyclotouristes des râteliers à vélo, et un kit de petits matériels de réparation disponible à l'accueil sur demande. Il est possible de recharger son vélo à assistance électrique (kit de rechargement Bosch).

VALORISATION DU SLOW TOURISME

Afin de développer les déplacements doux (train et vélo notamment), **une tarification “bas-carbone”** a été mise en place et s'applique sur présentation à l'accueil du Mémorial d'un billet de train à la date du jour, ou lors d'une arrivée à vélo.

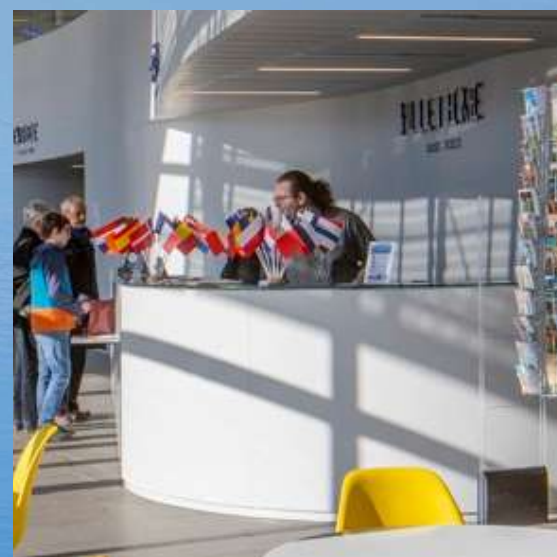
Tarif bas-carbone (à partir de 8 ans) : 9 €/personne

Tarif pass famille bas-carbone (de 1 à 2 adultes et jusqu'à 4 enfants de moins de 18 ans) : 28 €



QUALITÉ TOURISME

Ayant obtenu pendant de nombreuses années la marque “Qualité Tourisme”, le Mémorial Alsace-Moselle travaille désormais à l’obtention du label “Destination d’excellence”.



ACCUEIL DESTINÉ AUX FAMILLES



Le Mémorial Alsace-Moselle réserve un accueil privilégié aux familles.

- Une scénographie adaptée à tous, ne comprenant ni image, ni vidéo violente.
- Tarification adaptée par la mise en place d’un Pass famille valable pour 1 à 2 adultes accompagné(s) de 1 à 4 enfant(s) de moins de 18 ans.
- Le “passeport de Jean” et un crayon de papier remis à chaque enfant jusqu’à 12 ans en guise de cadeau de bienvenue pour suivre la visite de façon plus ludique.
- Des visites guidées destinées au jeune public tous les mercredis à 11h des vacances scolaires de la zone B.
- Un espace famille disponible comprenant un matelas à langer, une chaise haute, une table et des chaises pour enfant. Un micro-ondes est à disposition pour réchauffer le repas des plus jeunes.
- Un rayon jeunesse disponible à la librairie-boutique.





Renfermant des fonds documentaires très riches sur l’histoire contemporaine générale et locale, un centre de documentation et d’archives se tient à la disposition des chercheurs, enseignants, étudiants ou simples particuliers souhaitant effectuer des recherches historiques.

Les archives du Mémorial sont constituées de dons privés, illustrant l’histoire de l’Alsace-Moselle de 1870 à l’après-guerre (photographies, documents papier et objets de la vie quotidienne, fonds audiovisuel).



Crédit photographique : Collection Mémorial Alsace-Moselle - Magazine Der Pimpf 1940

CONDITIONS DE CONSULTATION

Le centre de documentation et d’archives est accessible gratuitement du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h30 à 16h30, uniquement sur réservation.

La documentaliste oriente le public dans ses investigations, mais ne mène aucune recherche à titre privé.



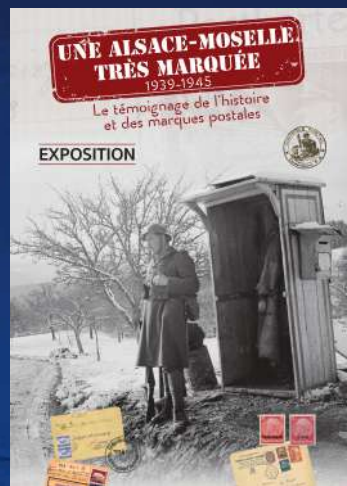
Crédit photographique :
Collection Mémorial Alsace-Moselle - Fonds Baldeyroux

**Informations et prises de rendez-vous
auprès de Mélanie Collin,
chargée du centre de documentation et d’archives**
documentation@memorial-alsace-moselle.com

+33 (0)3 88 47 45 50

Le Mémorial Alsace-Moselle propose un catalogue d'expositions itinérantes empruntables sur demande et à titre gracieux.

L'emprunt est conventionné.



Une Alsace-Moselle très marquée (1939-1945) - Le témoignage de l'histoire et des marques postales

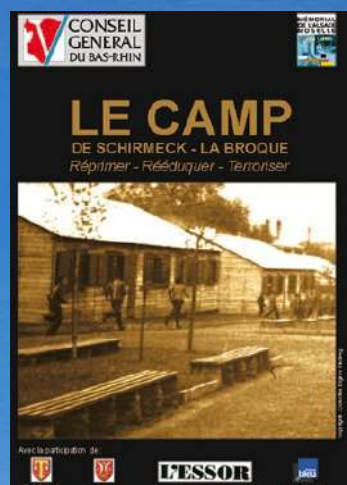
En collaboration avec l'Association des spécialistes en marques postales et oblitérations d'Alsace-Lorraine (SPAL).

Lettres, enveloppes, formulaires postaux, timbres-poste et marques postales... A travers ces documents, l'exposition retrace la mainmise des nazis sur l'Alsace et la Moselle, de 1940 à 1945.

Intoxiquée ! La jeunesse sous la botte nazie

En Allemagne, comme en Alsace-Moselle annexée de fait par le IIIe Reich en 1940, le régime nazi a utilisé le système éducatif et les Jeunesses hitlériennes pour créer une éducation totale et éloigner les jeunes de toute autre influence que celle du parti nazi.

L'exposition évoque l'embrigadement de cette jeunesse, mis en place afin de mieux la contrôler et asseoir l'avenir de la société nazie.



Le camp de Schirmeck-La Broque : réprimer - rééduquer - terroriser

Hormis l'ancienne Kommandantur et le bâtiment des anciens ateliers, il ne reste que peu de traces du *Sicherungs-lager Vorbrück-Schirmeck* (camp de sûreté de La Broque-Schirmeck).

Cette exposition retrace l'activité de ce camp par lequel passèrent quelque 15 000 hommes et femmes, Alsaciens et Mosellans, réfractaires au régime nazi, de l'été 1940, à sa découverte, vide, en novembre 1944.

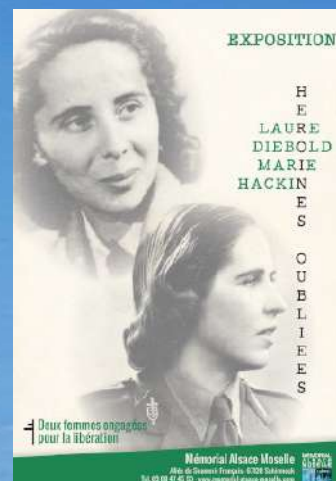
Héroïnes oubliées : Laure Diebold - Marie Hackin

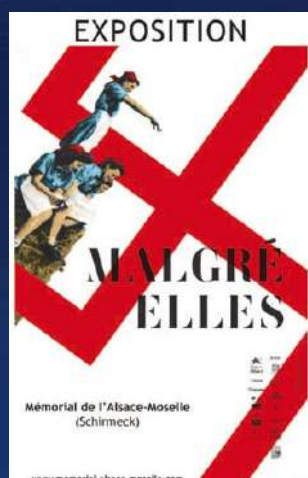
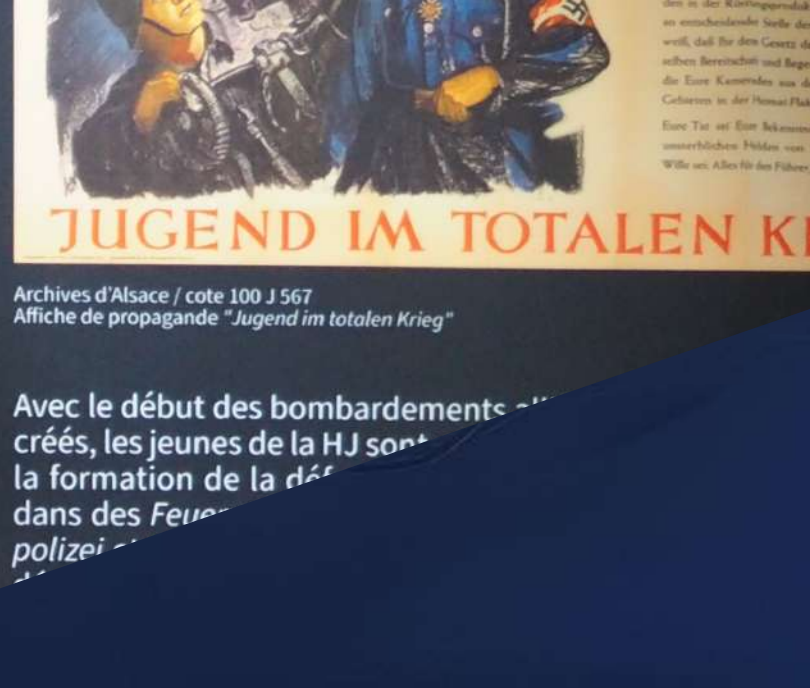
1038 compagnons de la Libération. 6 femmes.

Une Mosellane : Marie Hackin. Une Alsacienne : Laure Diebold.

Elles ont toutes deux obtenu la Croix de la Libération, plus haute distinction de la Résistance. Laure Diebold a travaillé aux côtés de Jean Moulin et de Daniel Cordier pour unifier la Résistance. Torturée et déportée, elle n'a jamais livré aucun secret. Marie Hackin a rejoint le général de Gaulle dès juillet 1940 et a participé à la création du premier corps féminin de l'armée française.

L'exposition met en lumière le destin de ces deux femmes engagées de la première heure contre le nazisme, mais retombées dans l'oubli mémoriel malgré leurs hauts faits de guerre.





Malgré-Elles

Cette exposition éclaire le sort difficile et parfois violent des jeunes filles d'Alsace et de Moselle embarquées malgré elles dans la folie nazie.

L'Allemagne préparait toute femme à la soumission au Führer, au Reich et à l'homme. Un parcours en trois sigles : BDM pour l'initiation, RAD pour le service civil puis KHD pour l'effort de guerre.

Les jeunes filles alsaciennes et mosellanes le subirent violemment dans le quotidien de ce régime totalitaire.

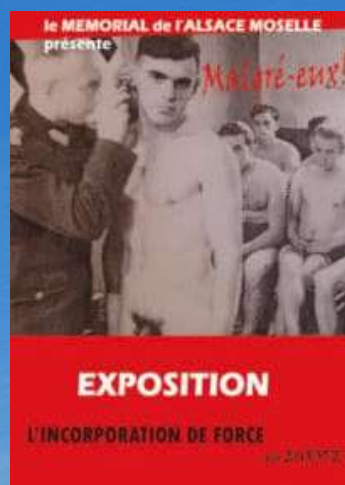
Après-guerre, il leur resterait à connaître la honte de devoir se taire et l'ingratitude des garçons qui s'accaparèrent longtemps le prestige du courage.

Gagner le match - Les Alsaciens sous le maillot nazi

« Des millions de corps entraînés au sport, imprégnés d'amour pour la patrie et remplis d'esprit offensif pourraient se transformer, en l'espace de deux ans, en une armée. » Voilà les objectifs qu'Hitler assignait au sport dans *Mein Kampf*.

Au lendemain de la défaite française en juin 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées de fait au IIIe Reich.

Le régime totalitaire qui se met en place très rapidement impacte la vie quotidienne de la population, en particulier dans sa pratique sportive.



Malgré-Eux ! L'incorporation de force en Europe

Lors de la création de la Wehrmacht en 1935, la loi allemande limita le service militaire obligatoire aux "Reichsdeutsche" (Allemands citoyens du Reich).

Il n'était donc juridiquement pas possible d'imposer la conscription aux populations nouvellement annexées, sans leur octroyer au préalable la citoyenneté allemande.

Pour y parvenir, les autorités allemandes sélectionnèrent une partie de ces populations et les élevèrent au statut de "Volksdeutsche" (Allemands de souche) en s'appuyant sur des critères raciaux, comme l'origine des grands-parents, ou culturels, comme la langue pratiquée.

Informations et réservations des expositions

auprès de Mélanie Collin,

chargée du centre de documentation et d'archives

documentation@memorial-alsace-moselle.com

+33 (0)3 88 47 45 50

UNE OFFRE ADAPTÉE À VOTRE DEMANDE

Le service réservations du Mémorial Alsace-Moselle se tient toute l'année à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs attentes.

Les conditions et offres suivantes ne concernent que les groupes constitués de 15 personnes ou plus.

En dessous de cet effectif, les conditions appliquées sont celles des individuels.



La réservation est obligatoire pour tout groupe se rendant au Mémorial Alsace-Moselle.

Visites libres, visites guidées et pauses gourmandes... les idées ne manquent pas pour faire découvrir l'histoire des Alsaciens-Mosellans aux groupes adultes.

Les groupes scolaires ou extrascolaires bénéficient d'offres plus spécifiques.

Dans ce cas, se référer à la rubrique "Service pédagogique", pages 27 à 30.

D'autres prestations peuvent être proposées : café d'accueil, pause sucrée, location de salles...

Dans ce cas, se référer à la rubrique "Séminaires et espaces professionnels", page 31.

TARIFS GROUPES (à partir de 15 personnes)

- Tarif d'entrée : 8 €/personne
- Forfait visite guidée en français : 85 €/groupe de 15 à 35 personnes*.
- Forfait visite guidée en langue étrangère (anglais ou allemand) ou pour les groupes exonérés de droit d'entrée : 105 €/groupe de 15 à 35 personnes*.

* Au-delà de 35 personnes, un second médiateur est affecté.

MODES DE RÈGLEMENTS

Espèces, cartes bancaires, chèques, Pass Culture. Le règlement différé n'est possible que pour les groupes français.

**Informations et réservations
auprès de Valérie Réguette et Lauriane Maire,
responsables du service**

reservations@memorial-alsace-moselle.com

+33 (0)3 88 47 45 50





Le Mémorial Alsace-Moselle donne à voir et à entendre au public scolaire le nazisme en actes en Alsace et en Moselle, et l'aventure de la construction européenne de 1945 à nos jours, à partir d'une scénographie dynamique, interactive et inédite.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Sous la responsabilité d'un guide conférencier, une équipe de médiateurs officie à l'année au Mémorial Alsace-Moselle. Un professeur certifié d'histoire-géographie relais au Mémorial intervient à leur côté.

Quelque **40 000 scolaires**, du primaire et du secondaire, ont été accueillis **en 2024** à l'occasion de visites libres, visites guidées et ateliers pédagogiques.

VISITES LIBRES, VISITES GUIDÉES, ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Le service éducatif propose des **visites et des ateliers, sur site ou hors les murs**.

En lien avec les programmes scolaires d'histoire-géographie-enseignement moral et civique, et les parcours éducatifs (particulièrement parcours citoyen et parcours d'éducation artistique et culturel), ils se déclinent en français, mais aussi pour certains, en allemand.

Les visites guidées peuvent être programmées en français, allemand et anglais.

UN LIVRET POUR VISITER LIBREMENT ET EN AUTONOMIE LE MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE

Le service pédagogique du Mémorial Alsace-Moselle a élaboré un outil pédagogique à destination des enseignants du secondaire qui opèreraient pour une visite sans médiation (uniquement pour les groupes n'ayant pu obtenir de visite guidée).





POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

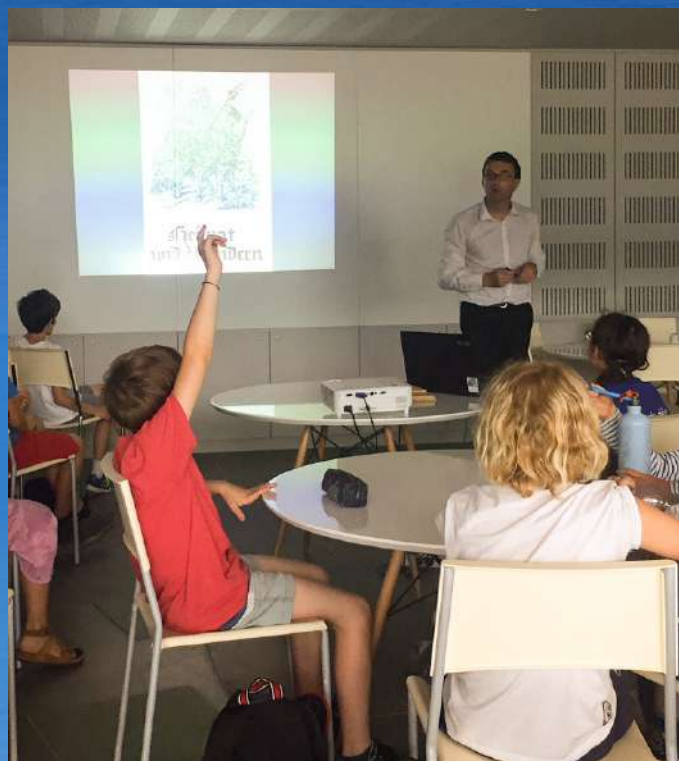
Une visite guidée thématique *Jean ou Hans, quelle histoire !* (1h45 environ)

A travers cette visite contée, les élèves découvrent l'histoire de Jean, petit garçon alsacien âgé de 9 ans en 1939. Ils suivent ses pas et ceux de sa famille durant les années d'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle au III^e Reich, et comprennent le quotidien des enfants durant cette période.



Des ateliers (de 1h30 à 1h45 environ)

Les élèves de primaire travaillent soit par petits groupes sur des documents d'archives, soit par équipes autour d'un jeu pédagogique. Réflexion, sensibilisation et échanges sont au cœur de ces ateliers.



- ***La propagande nazie par l'affiche***
Comment lire les images pour mieux comprendre notre histoire ?
- ***Jean, Pierre, André, Anna et les autres***
Un atelier de découverte du quotidien des Alsaciens et des Mosellans durant la Seconde Guerre mondiale.
- ***Le jeu des étoiles***
Un jeu de plateau autour de quatre thématiques (ta citoyenneté, ton monde, ton Europe, ta visite historique) pour expérimenter le vivre-ensemble.



POUR LES COLLÈGES ET LYCÉES

Des visites (1h45 environ)

- **Visite guidée générale.**
- **Visite guidée thématique *Propaganda*** insistant sur des images fixes et animées du parcours.
- **Visite guidée thématique *Vorbruck-Schirmeck, un camp oublié***, pour comprendre l'histoire de ce camp de sûreté (durée : 3h).
- **Visite guidée thématique *Les sens du nazisme***, les yeux bandés pour ressentir plus particulièrement les sons et la spécificité des décors (*uniquement pour les lycées*).

Des ateliers (1h30 à 1h45 environ)

Les élèves travaillent par petits groupes sur des documents d'archives.



- ***Le cinéma nazi dans les salles strasbourgeoises (juillet 1940-novembre 1944)***
Quel regard peut-on porter sur le cinéma nazi et, plus particulièrement, le cinéma de propagande ? Que sait-on de son utilisation dans les salles de cinéma de Strasbourg ?
- ***Destins alsaciens***
A travers l'étude du destin croisé des six membres d'une même famille, les élèves abordent le quotidien des Alsaciens-Mosellans durant la période des annexions de fait au IIIe Reich.
- ***Le camp de sûreté de Schirmeck-La Broque (juillet 1940-décembre 1945)***
Que connaît-on de ce camp nazi unique en son genre, souvent confondu avec le camp de concentration de Natzweiler ?
- ***Enquête sur une jeunesse alsacienne en résistance***
Que sait-on de l'engagement, de l'organisation, des actions menées par de jeunes Alsaciens qui, très tôt, ont fait le choix de résister aux nazis ? De quelle reconnaissance posthume bénéficièrent-ils ?



- ***Enquête sur l'affaire de la Waldkapelle***
Que connaît-on de ce maquis haut-rhinois ? Pourquoi une répression fut-elle si violente ? Comment cette affaire s'est-elle inscrite dans les mémoires ?
- ***Demain, Jeu m'engage en Europe***
Equipés de tablettes, les élèves sont tantôt porteurs de projet, tantôt volontaires pour des missions. Pour mener à bien leur travail, ils sollicitent l'Union européenne pour des projets à dimension locale ou transfrontalière.

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2025-2026

“La fin de la Shoah et de l’univers concentrationnaire nazi.

Survivre, témoigner, juger (1944-1948)”

Un livret pour les enseignants et les élèves participant au CNRD est disponible au Mémorial Alsace-Moselle. Réalisé par les Archives d’Alsace en partenariat avec l’ONaCGV, le Mémorial de l’ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof et le Mémorial Alsace-Moselle, il contient des fiches pédagogiques réalisées à partir de documents locaux adaptés à la thématique.

TARIFS GROUPES SCOLAIRES (à partir de 15 personnes)

- Tarif d’entrée : 8 €/personne
- Forfait visite guidée en français : 85 €/groupe de 15 à 35 personnes*.
- Forfait visite guidée en langue étrangère (anglais ou allemand) ou pour les groupes exonérés de droit d’entrée : 105 €/groupe de 15 à 35 personnes*
- Forfait atelier en français : 85 €/groupe de 15 à 35 personnes*.
- Forfait atelier hors les murs en français : 100 €/groupe de 15 à 35 personnes*.
- Forfait atelier en allemand : 105 €/groupe de 15 à 35 personnes*.
- Location de salle hors sac : 35 €/salle.



* Au-delà de 35 personnes, un second médiateur est affecté.

MODES DE RÈGLEMENTS

Espèces, cartes bancaires, chèques, Pass culture. Le règlement différé n’est possible que pour les établissements scolaires français.

COMMENT RÉSERVER ?

**Informations et réservations auprès de
Valérie Régnette et Lauriane Maire,
responsables du service groupes et réservations**
reservations@memorial-alsace-moselle.com
+33 (0)3 88 47 45 50

La réservation est obligatoire pour toute visite ou tout atelier. Elle doit être confirmée par retour du devis signé et daté.
Les effectifs pris en compte pour la facturation ne peuvent plus être modifiés dans les cinq jours précédents la venue du groupe.

PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE PÉDAGOGIQUE

**Guillaume Pellenard,
responsable du service pédagogique**
pedagogie@memorial-alsace-moselle.com
+33 (0)3 88 47 45 50



Le Mémorial est un lieu atypique qui se prête à l'organisation de séminaires. Les entreprises, les associations, les collectivités, les particuliers, les établissements scolaires peuvent y organiser séminaires, réunions, assemblées générales, conférences en les agrémentant, à la demande, d'un repas, d'un café ou encore d'une pause sucrée.

Toute demande ou projet peut être étudié, au cas par cas.

À partir de 100€, cinq espaces modulables sont disponibles et peuvent être proposés à la location : le belvédère, le hall, trois salles de 40 à 150 places assises.

Divers équipements audiovisuels (micros, sonorisation, écran tactile, vidéoprojecteur) et matériels (vaisselle, percolateur, tables, chaises, mange-debout).

**Informations et réservations
auprès d'Arnaud Paclet,
régisseur événementiel**

reservations@memorial-alsace-moselle.com

+33 (0)3 88 47 45 50



Devenir mécène pour le Mémorial Alsace-Moselle permet de soutenir la transmission de l'histoire particulière des Alsaciens et des Mosellans entre 1870 et la construction européenne, d'être acteur du devoir de mémoire, et de faire rayonner cette histoire au delà du territoire et des frontières.

Que vous soyez particulier, entreprise ou fondation, le Mémorial Alsace-Moselle vous propose de vous engager dans des projets de mécénat financier ou de compétences qui vous correspondent :

- actions de développement
- financements de projets culturels
- acquisition de fonds
- soutien de projets pour des publics empêchés
- ...

Informations
auprès de Caroline Kross,
coordinatrice de Direction, projets et développement
coord.direction@memorial-alsace-moselle.com
+33 (0)3 88 47 45 50





Le Mémorial travaille avec l'Association des Amis du Mémorial Alsace-Moselle et s'inscrit dans différents réseaux culturels et touristiques régionaux, nationaux et européens.

ASSOCIATION DES AMIS DU MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE (AMAM)

L'AMAM a été créée en septembre 2000.

Sous les présidences successives de Jean-Louis English, Marcel Spisser, et désormais Jean-Marie Esch, l'AMAM propose des événements en lien avec l'histoire de l'Alsace-Moselle (cafés d'histoire, conférences, rallyes...), tout en faisant la promotion du Mémorial.

TRACES D'HISTOIRE

Regroupant treize sites de mémoire d'Alsace et des Vosges, le réseau Traces d'histoire met en lumière l'histoire particulière du territoire, de 1870 à la construction européenne. Ces musées, mémoriaux et sites culturels mènent des actions de promotion et de mise en perspective de problématiques communes.

- Musée de la Bataille du 6 août 1870 (Woerth)
- Fort de Mutzig - Feste Kaiser Wilhelm II (Mutzig)
- L'Ambulance alpine (Mittlach)
- Le Hartmannswillerkopf (Wattwiller)
- Le Linge (Orbey)
- Musée Serret (Saint-Amarin)
- Fort de Schoenenbourg (Hunspach)
- Mémorial du camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Natzwiller)
- Musée Mémorial des Combats de la Poche de Colmar (Turckheim)
- Mémorial Alsace-Moselle (Schirmeck)
- Musée Pierre Noël (Saint-Dié-des-Vosges)
- Centre d'interprétation et de Documentation 14-18 (Pierre-Percée)
- Sentiers de Mémoire (Saint-Dié-des-Vosges)



SITES TOURISTIQUES D'ALSACE



Quarante-et-un sites touristiques et culturels alsaciens sont réunis au sein de cette association.

Ce réseau travaille à la promotion de ses membres via des actions communes (salons, édition et distribution de brochures...).

L'association est également un lieu d'échanges relatifs aux pratiques professionnelles et un lieu de réflexion quant au développement des publics notamment.



LE RÉSEAU DES MUSÉES ET MÉMORIAUX DES CONFLITS CONTEMPORAINS (RMMCC)

Créé en 2006 par le ministère des Armées, via la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), ce réseau regroupe des institutions intervenant dans le champ de la mémoire des conflits contemporains. Chaque membre est signataire d'une charte d'éthique élaborée en 2015, l'engageant à respecter des principes pour un tourisme de mémoire respectueux des valeurs de la République.

130 musées, mémoriaux et centres d'interprétation sont réunis au sein de ce réseau.

LIBERATION ROUTE EUROPE FOUNDATION ET LRE FRANCE

Ce réseau international regroupe des centaines de sites dédiés à la préservation et valorisation de l'héritage matériel et immatériel de la Seconde Guerre mondiale, sa mémoire et sa signification. Il a développé une route culturelle certifiée par le Conseil de l'Europe, connectant neuf pays européens.

Un séminaire annuel réunit les membres du réseau autour de thématiques propres à cette histoire.

Sabine Robert Bierry, directrice du Mémorial Alsace-Moselle, est présidente de l'association LRE France.





DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Tous les jours, de 9h30 à 18h.

La dernière entrée dans le parcours permanent s'effectue à 17h.

Fermeture le 1er janvier, partiellement en janvier, 1er mai, 24, 25 et 31 décembre 2026.

CONDITIONS DE VISITE

Visite libre, ouvert à tous. Aucune scène ou image violente ne vient choquer les visiteurs.

Pour compléter la découverte, une application de visite gratuite est téléchargeable sur iPhone et Android, en français, anglais et allemand.

TARIFS INDIVIDUELS (applicables jusqu'à 14 personnes)

- Tarif plein : 13 €/personne
- Tarif réduit (soumis à conditions : seniors (+ de 65 ans), étudiants, moins de 18 ans, porteurs de la carte PMR ou invalidité, anciens combattants, porteurs carte ONAC, enseignants en activité, demandeurs d'emploi, titulaires minima sociaux) : 10 €/personne
- Pass famille (de 1 à 2 adultes et jusqu'à 4 enfants de moins 18 ans) : 32 €
- Enfants de moins de 8 ans, journalistes, guides conférenciers, Pass Alsace, Museum Pass Museum (*sur présentation d'un justificatif*) : gratuité.

Tarif partenariat : 10 €/personne

(*sur présentation du billet d'échange du Mémorial du camp de concentration de Natzweiler-Struthof (de moins d'un an)*)

Tarifs préférentiels bas-carbone :

(*sur présentation à l'accueil du Mémorial d'un billet de train à la date du jour, ou d'une arrivée à vélo*)

- Tarif bas carbone : 9 €/personne
- Pass famille bas carbone (de 1 à 2 adultes et jusqu'à 4 enfants de moins 18 ans) : 28 €

Attention : les réductions ne peuvent être cumulées.

TARIFS GROUPES (applicables à partir de 15 personnes)

Se référer à la rubrique "Service réservations", page 26.

MODES DE RÈGLEMENT

Espèces, cartes bancaires, chèques, Pass culture, chèques vacances.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Pour les individuels, la visite libre ne nécessite pas de réservation préalable.

Une billetterie en ligne est cependant disponible pour les visiteurs souhaitant procéder à l'achat de leurs billets en amont : <https://memorial-alsace-moselle.tickeasy.com/fr-FR/accueil>

Certaines visites guidées ("*L'histoire à la lampe torche*", "*Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié*") exigent une réservation, qui peut s'effectuer depuis la billetterie en ligne ou par téléphone au + 33 (0)3 88 47 45 50.

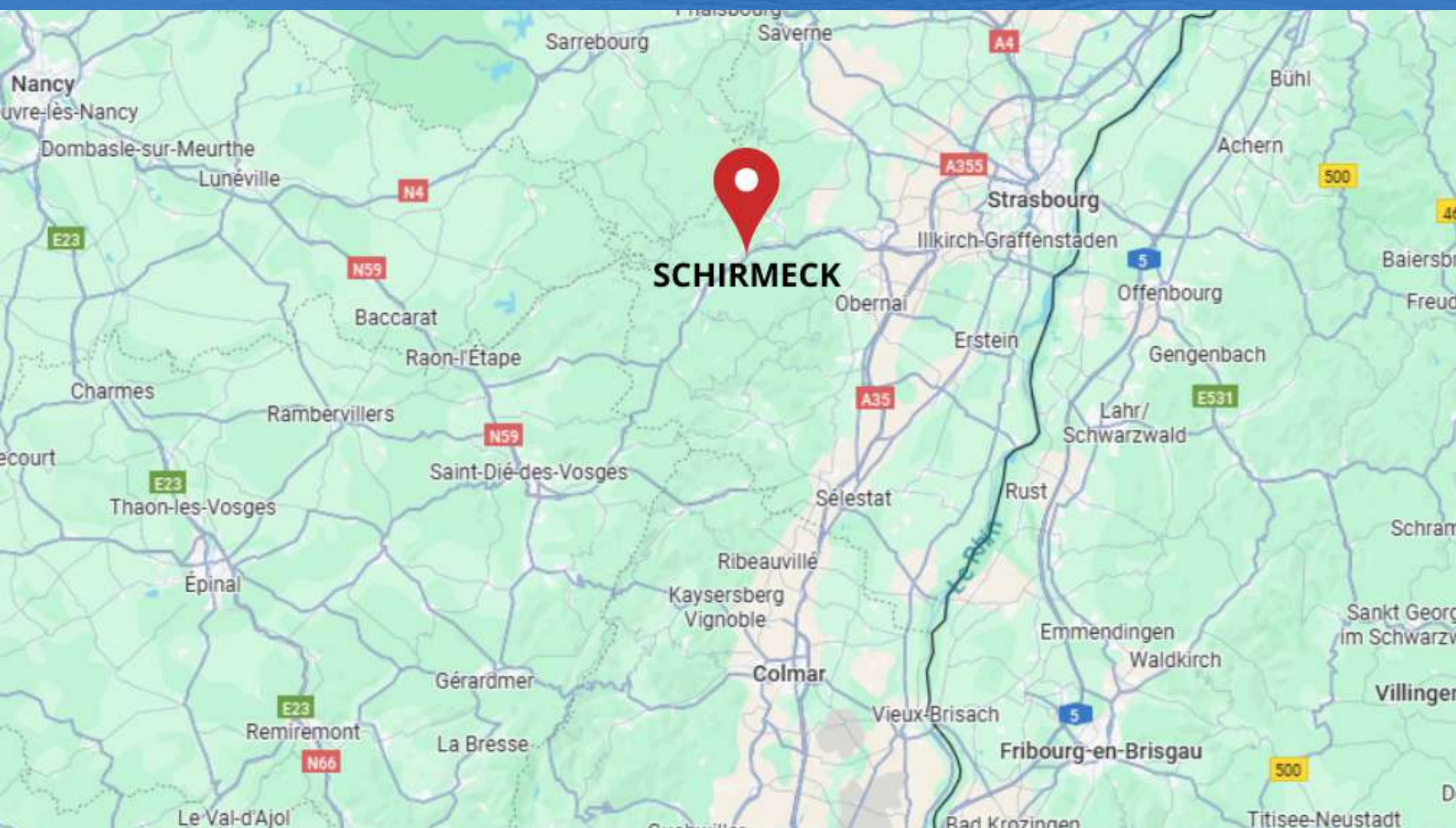
Pour les groupes (à partir de 15 personnes), qu'il s'agisse d'une visite libre, d'une visite guidée ou de toute autre prestation, une réservation est obligatoire auprès du service groupes. (Se référer à la rubrique "Service réservations", page 26)

ACCÈS

Le Mémorial Alsace-Moselle se trouve à Schirmeck, au carrefour de l'Alsace, de la Moselle et des Vosges,

- en voiture : à 30 mn de l'aéroport d'Entzheim, 45 mn de Strasbourg, 45 mn de Colmar et Saint-Dié-des-Vosges, 1h de Nancy, 1h45 de Metz
- en train : Schirmeck est desservie sur la ligne Strasbourg/Saint-Dié-des-Vosges/Epinal (40 mn de Strasbourg).

Le Mémorial est situé à 10 mn à pied du centre-ville et de la gare de Schirmeck.



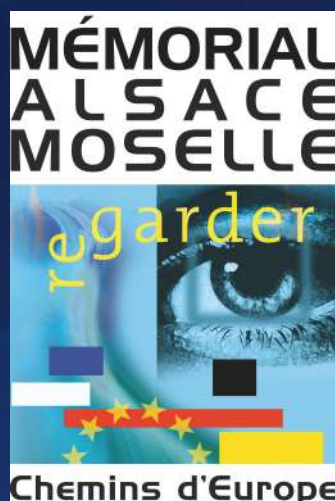
**Retrouvez l'actualité du Mémorial sur
notre site internet
et les réseaux sociaux :**

Facebook

Instagram

TikTok

Linkedin



Mémorial Alsace-Moselle

Allée du Souvenir français

67130 SCHIRMECK

+33 (0)3 88 47 45 50

www.memorial-alsace-moselle.com

Sabine Robert Bierry

Directrice du Mémorial Alsace-Moselle

+33 (0)3 88 47 45 50

direction@memorial-alsace-moselle.com

Contact relations presse

Delphine Pellenard

Chargée des relations presse et
des relations publiques

+33 (0)3 88 47 45 50

relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com

Contact relations presse germanophone

Amandine Huber

Chargée des publics germanophones

+33 (0)3 88 47 45 50

besucher@memorial-alsace-moselle.com

Contact partenariats

Arnaud Paclet

Régisseur événementiel

+33 (0)3 88 47 45 50

comm-partenariat@memorial-alsace-moselle.com



La Région
Grand Est

 **ALSACE**
Collectivité européenne


**Vallée de
la Bruche**
Communauté de communes

